

COMMUNE DE BRIGNOLES (83170)
AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE – MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE

Identification de l'organisme qui passe le marché : Commune de Brignoles – Direction de la Commande Publique – Annexe Municipale – 45 ter rue docteur Barbaroux – BP 307 – 83177 BRIGNOLES Cedex – Tél. : 04.94.86.22.17 - Fax : 04.94.59.16.93.

Email : DCP@brignoles.fr

Adresse Internet générale du pouvoir adjudicateur : <http://www.ville-brignoles.fr>

Adresse Internet du profil d'acheteur : <http://www.marches-securises.fr>

Type de pouvoir adjudicateur et activités principales : Collectivité territoriale. Le Pouvoir Adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Objet du marché : Conception, organisation et réalisation d'un concert de l'artiste Gilbert Montagné en live avec ses musiciens – Eté 2021

Type de marché : Marché de Prestations de Services.

Caractéristiques de l'accord-cadre : La présente consultation concerne :

Conception, organisation et réalisation d'un concert de l'artiste Gilbert Montagné en live avec ses musiciens. Ce concert est prévu pour le 03 juillet 2021 à 22 heures

Le détenteur du marché devra assurer la production d'un concert (en une ou deux parties avec ou sans animation) de variétés. Dans le cas où une première partie est proposée, le concert démarrera à 21 heures.

Lieu(x) d'exécution : Territoire de la ville de Brignoles - 83170 Brignoles

Le spectacle aura lieu au jardin Suau – Cours Liberté (jauge de 1301 places assises (cette jauge peut diminuer en raison des mesures liées au COVID) et 23 places PMR).

Mode de passation : Marché à Procédure Adaptée à passer en application des dispositions des articles L.2123-1 et R.2123-1 du code de la commande publique.

Classification C.P.V. : Services d'organisation d'événements (79952000-2)

Code NUTS : FRL05

Variantes : Autorisées.

Délai minimum de validité des offres : 120 jours.

Forme juridique du groupement : Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire du marché.

Modalités de financement : Fonds propres.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : Français.

Unité monétaire utilisée : L'euro.

Date et heure limites de réception des offres : Le vendredi 04 juin 2021 à 12h00

Conditions de participation - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Les justifications à produire sont celles prévues aux articles L. 2142-1, R. 2142-3, R. 2142-4, R. 2143-3 et R. 2143-4 du Code de la commande publique. Le candidat devra en particulier fournir :

- **Lettre de candidature** et habilitation du mandataire par ses co-traitants (imprimé Cerfa DC1) (<https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/R38271>),

ou, à défaut d'utiliser l'imprimé DC1, : **Lettre de candidature** ou déclaration d'intention de soumissionner précisant : le nom et l'adresse du candidat ; si le candidat se présente seul ou en groupement; dans ce dernier cas, désignation des membres du groupement et habilitation donnée au mandataire; document relatif aux pouvoirs de la personne habilitée à engager le candidat.

- **Déclaration du candidat** (imprimé Cerfa DC2).
- **Licence 2** producteurs de spectacles obligatoire et **Licence 3** en cas d'organisation et d'accueil du public.
- **Copie du ou des jugements** prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire
- **Déclarations sur l'honneur** du candidat concernant les interdictions de soumissionner visées à l'article R 2143-3 du code de la commande publique (**Voir document joint au Dossier de Consultation des Entreprises (D.C.E.)**).
- **Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi** mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-4 du code du travail. (si DC1 non produit).
- **Production pour chacun de ces opérateurs des mêmes documents** qui sont exigés du candidat pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés suivants : Prix :- 80% - Qualité des prestations : 20 %

Modalités d'obtention du dossier de consultation :

Gratuitement sur le site : www.marches-securises.fr

Conditions de remise des offres :

Les offres doivent obligatoirement être envoyées par voie électronique à l'adresse suivante : <https://www.marches-securises.fr> (aux conditions indiquées dans le Règlement de Consultation).

Renseignements d'ordre administratif : Direction de la Commande Publique suivant les coordonnées indiquées ci-dessus.

Renseignements d'ordre technique : Service Événementiel - 2ème étage de l'Hôtel de Clavier - 10, Rue du Palais - 83170 Brignoles. Au près de : Madame Valérie TYRBAN - Téléphone : 04 94 86 22 14 ou 06 72 07 41 76 - Courriel : even@brignoles.fr ; tyrbanv@brignoles.fr .

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Toulon – 5 Rue Jean Racine – B.P. 40510 - 83041 TOULON Cedex 9 – Tél. : 04 94 42 79 30 – Fax : 04 94 42 79 89.

Introduction des recours éventuels :

- Référé précontractuel (jusqu'à la signature de l'accord-cadre) : Article L551-1 à L551-4 du code de justice administrative.

- Recours pour excès de pouvoir (2 mois à compter des décisions de rejet).

- Recours en appréciation de la validité d'un contrat (à compter de la signature du contrat).

- Recours contractuel : Article L551-13 à L551-16 du code de justice administrative.

- Référé suspension introduit avant la signature de l'accord-cadre contre les actes détachables du contrat : Art L 521-1 à L521-4 du code de justice administrative.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique «Télérecours citoyens» accessible par le site internet www.telerecours.fr

Date d'envoi à la publication : 20 mai 2021